

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE NOVEMBRE 2017 – N° 42



SAINT JEAN... PARLONS-EN

LE MOT DU MAIRE – Pierre RECOUR

Depuis la rentrée scolaire, la cour d'école a retrouvé toute son activité, cette vie pétillante et pleine d'énergie des enfants qui l'animent de leur exubérance et de leur joie de vivre. Moment important de découverte de la vie en communauté pour les petits nouveaux et moments de retrouvailles pour les plus anciens.

Répartis entre deux classes de maternelles et quatre classes primaires, les 142 élèves, dont 24 en provenance des communes voisines, sont encadrés par sept enseignant(es) et par huit personnes communales en cantine, surveillance et ATSEM constituant ainsi le plus gros groupe scolaire public du haut de la vallée.

C'est un budget de fonctionnement d'environ 1.600 € par an et par enfant que nous allouons à cette jeunesse. C'est également un des plus gros budgets scolaires du secteur, mais nous préparons l'avenir et le retour sur cet investissement sera profitable dans le futur à la pérennité de notre village. Pour prévoir l'avenir il nous faut impérativement prévoir la relève.

Je tiens à remercier les quelques parents qui s'investissent dans les deux associations APE et PERICANT. Leur dévouement profite à toute l'école. C'est uni, tous ensemble que vous apporterez à vos enfants un esprit d'ouverture, de curiosité et de découverte de notre monde. Ne laissez pas seuls les quelques volontaires s'investir dans ces deux associations.

L'éducation des enfants doit être une action tripartite entre l'éducation nationale, les parents et la collectivité mais n'attendez pas tout de cette dernière car l'école n'est qu'un des nombreux éléments de la structure communale.

LA VIE MUNICIPALE

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

La cérémonie commémorative aura lieu le SAMEDI 11 NOVEMBRE, à 11 h 15 devant le monument aux morts de SAINT JEAN DE SIXT.

L'harmonie « L'écho des Vallées » sera présente pour nous interpréter quelques morceaux de musique. Les associations locales et la population sont cordialement invitées à cette cérémonie et conviées au vin d'honneur qui sera servi à la salle polyvalente.

Une messe du souvenir sera célébrée à 10 h à l'église de LA CLUSAZ.

CONCERT DE LA SAINTE-CÉCILE

La patronne des musiciens sera fêtée le SAMEDI 25 NOVEMBRE à la salle de motricité de l'école, à 21 h. Les trois associations de Saint-Jean-de-Sixt vous réservent un spectacle plein de surprises.

Ce dernier sera rempli d'anecdotes et retracera l'histoire de Saint-Jean au fil du temps...

Nous vous en dirons pas plus pour le moment et vous attendent nombreux pour découvrir l'histoire de « Saint-Jean, la légende ».

ASSOCIATION PERICANT

Conférence le mardi 14 novembre à la salle polyvalente. Thème harcèlement à l'école. Voir Monique ALLEMMOZ

BRADERIE DES ARAVIS

Les magasins de sport de Saint-Jean-de-Sixt déballeront leur matériel durant le week-end du : 11 et 12 novembre 2017.

LA BIBLIOTHÈQUE « ST JEAN BOUQUINE »

La bibliothèque est ouverte tous les mardis de 16 h à 18 h, vendredis de 17 h à 19 h, dimanches 5 et 19 novembre, de 10 h à 12 h.

Nous souhaitons mettre en place une activité PATCHWORK. Une réunion d'information aura lieu à la bibliothèque, le MERCREDI 8 NOVEMBRE, à 15 heures pour les personnes intéressées.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALE

Toutes les personnes de 18 ans et plus, nouvellement installées en résidence principale sur notre commune, peuvent se faire inscrire sur la liste électorale, avant le 31 décembre 2017. Elles sont invitées à se présenter en mairie, munies d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile récent à leur nom.

A PORTÉE DE CLIC !

Depuis le début de l'année 2017, l'Etat modernise les démarches liées aux titres réglementaires que sont : la carte d'identité, le passeport, le permis de conduire et la carte grise. Désormais vous devez vous inscrire sur le site (via internet) : ants.gouv.fr

Après la création de votre compte vous aurez la possibilité d'effectuer une demande en ligne pour

- le permis de conduire,
- une demande de duplicata de certificat d'immatriculation, de changement d'adresse,
- de déclarer une cession de véhicule,
- une pré-demande de passeport ou carte d'identité.

Vous complétez les différents champs demandés ; vous recevrez un 1^{er} mail demandant d'activer votre compte, vous aurez un dernier formulaire à remplir afin de choisir votre mot de passe. Et ensuite vous serez directement connecté sur votre compte et vous pourrez commencer vos démarches en ligne.

A noter : à compter du 6 novembre l'accueil au guichet de la préfecture sera définitivement supprimé pour les dossiers de cartes grises et permis de conduire. Désormais ces documents seront à demander par voie dématérialisée.

DU CÔTÉ DU PATRIMOINE

L'association « Saint-Jean-de-Sixt Patrimoine » organisera son assemblée générale :

VENDREDI 17 NOVEMBRE 2017, à 20 h 30, à la salle polyvalente, Place Aimé Dupont.

Cette rencontre est ouverte à tous, adhérent ou non à l'association.

Le programme détaillé sera indiqué dans les convocations individuelles, noté sur les affiches et publié sur le site dont l'adresse suit : <https://saintjeandesixt.wordpress.com>

Accueil dès 20 h pour partager le pot de bienvenue.

DON DU SANG

Une collecte de sang est organisée à LA CLUSAZ, le JEUDI 23 NOVEMBRE 2017, de 16 h 30 à 19 h, à la salle des fêtes.

NUMÉRO D'URGENCE

Gendarmerie de Thônes 04 50 02 00 24
Samu 15

Police 17
Pompiers 18

FUITE D'EAU

Désormais, en cas de fuite d'eau, vous devez joindre les services techniques de la société :

« Ô des Aravis » au 04 50 10 10 70.